



144 communes, 67 000 habitants

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE AU CŒUR DU TERRITOIRE

SYNTHÈSE DE LA STRATÉGIE DU PCAET



© Jérôme Hélatre

Les experts sont unanimes : le changement climatique s’est imposé à l’échelle planétaire et est irréversible. Si l’urgence est mondiale, c’est par l’action locale que nous parviendrons à y répondre tous ensemble afin d’en atténuer les effets. Mais plus que les modifications des paramètres climatiques, ce sont leurs conséquences économiques, sanitaires, sociales et sociétales qu’il reviendra d’apprécier, d’anticiper et de gérer. Pour construire un avenir durable, l’engagement des collectivités, acteurs socio-économiques, habitants... est indispensable.

C’est dans ce cadre que les Communautés de Communes de la Haute Somme, de l’Est de la Somme et de Terre de Picardie se sont engagées depuis 2018 dans l’élaboration de leur Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Une connaissance commune des enjeux climat-air-énergie à l’échelle du territoire du PÉTR Cœur des Hauts-de-France a été établie ainsi qu’une stratégie territoriale ambitieuse et adaptée aux réalités locales. Notre territoire possède tous les atouts pour relever collectivement les défis auxquels nous faisons face et pour créer un modèle de développement local équilibré et respectueux.

Nous disposons désormais d’une responsabilité pour conforter notre exemplarité et pour accompagner notre territoire dans la transition énergétique et écologique. La contribution de toutes et tous à titre individuel et collectif est nécessaire pour garantir la pérennité de nos futures actions et parvenir à des résultats pour les habitants et les générations futures.

Philippe CHEVAL – Président du PÉTR Cœur des Hauts-de-France

La stratégie territoriale identifie les priorités et les objectifs des collectivités : c’est une vision partagée de ce que sera le territoire à moyen et long termes. Elle donne le cap de la transition, et invite chacun à y intégrer ses actions et ses projets. Concrètement, c’est la somme des résultats des actions entreprises par chacun qui permettra de suivre cette stratégie.



UN TERRITOIRE CONCERNÉ PAR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Les habitants face aux défis du changement climatique



Résidentiel

2^{ème} consommateur d'énergie, surtout énergies fossiles et bois
46% des logements sont des « passoires énergétiques »
Responsable d'émissions de CO₂ et de polluants atmosphériques



Transport routier

3^{ème} consommateur d'énergie
2^{ème} émetteur de CO₂ et important émetteur de polluants

Le secteur économique et le climat



La transition des acteurs économiques vers des modèles adaptés au changement climatique est nécessaire pour conserver sur le territoire une activité économique diversifiée et résiliente. Cette transition est déjà amorcée, des actions ont déjà permis de réduire certaines émissions.



Industrie

1^{er} consommateur d'énergie du territoire
1^{er} émetteur d'émissions de CO₂ et de certains polluants



Agriculture

3^{ème} émetteur de gaz à effet de serre (CO₂, méthane et N₂O) et émetteur de certains polluants (ammoniac, COVnm et particules)
Secteur très sensible au changement climatique

Le territoire dispose de nombreux atouts en terme de production d'énergies renouvelables, pour certains déjà bien exploités.

Un environnement à préserver



Les collectivités, à travers la planification territoriale, doivent intégrer les enjeux Climat Air Energie dans les différentes politiques publiques : documents d'urbanisme, nouveaux projets d'aménagement, gestion de l'eau, trame verte et bleue, séquestration du carbone, zones humides, ...
Notre environnement, sensible aux changements climatiques, est source de solutions d'adaptation et de bien-être sur le territoire.

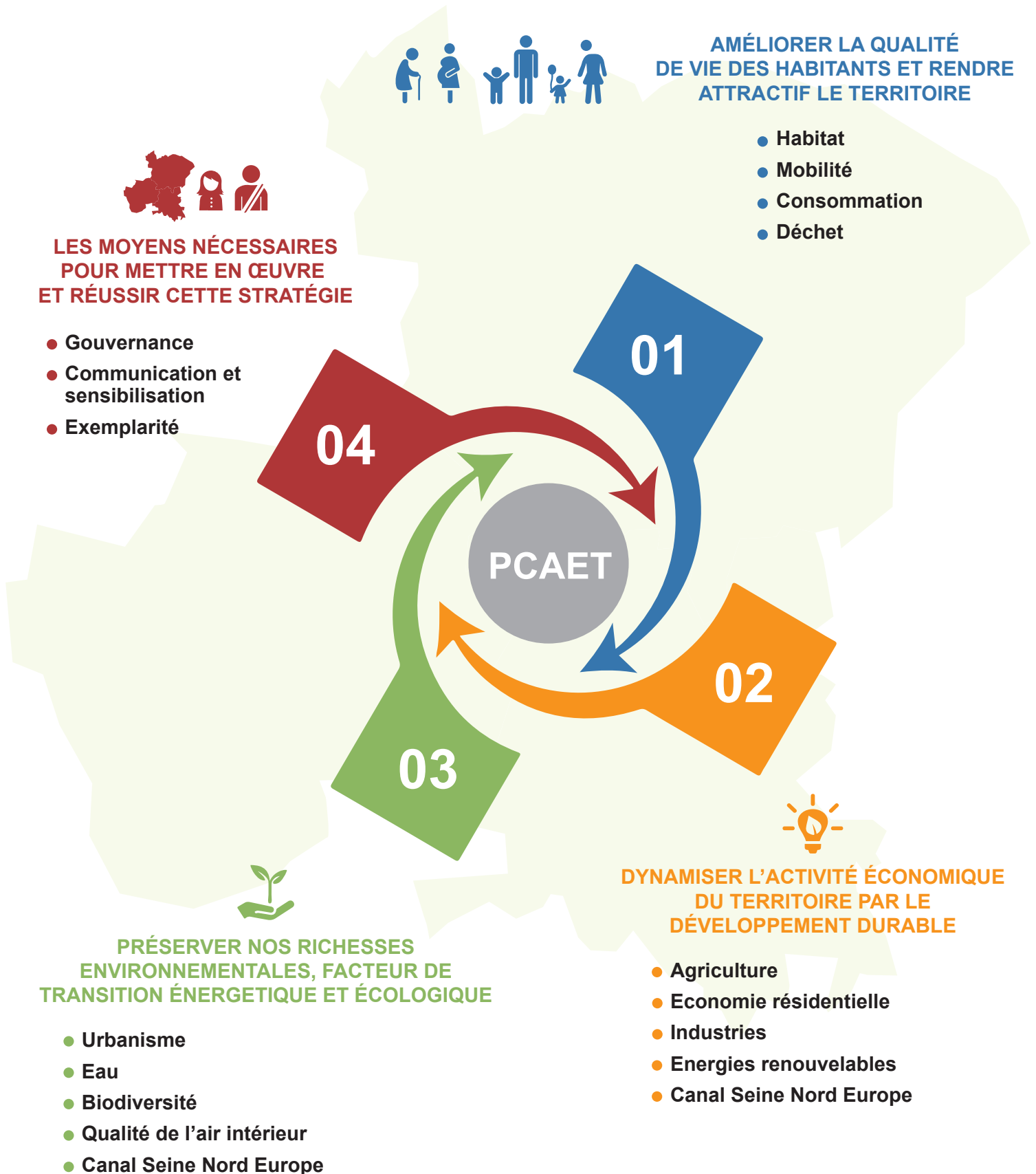
Les moyens nécessaires pour mettre en œuvre et réussir cette stratégie



Le PCAET constitue une opportunité pour notre territoire de mener un véritable projet de transition : la coopération des différents acteurs doit permettre une transformation globale et massive sur le territoire. La coopération, l'animation, la communication et l'exemplarité des collectivités constituent le véritable « liant » du plan climat et permettent de réunir les forces vives nécessaires à la concrétisation des actions.

UNE STRATÉGIE QUI RÉPOND AUX DÉFIS DE NOTRE TERRITOIRE

La stratégie du territoire a vocation à présenter une vision partagée de ce que sera le territoire à moyen et long termes et d'identifier les leviers d'actions les plus pertinents pour atteindre cette vision. Elle se structure selon 4 axes et 17 leviers d'actions. La stratégie associe les habitants du territoire (**axe 1**), les acteurs économiques, entreprises comme agriculteurs (**axe 2**), les collectivités (**axe 4**). L'**axe 3** concerne la préservation de notre environnement et des richesses du territoire.

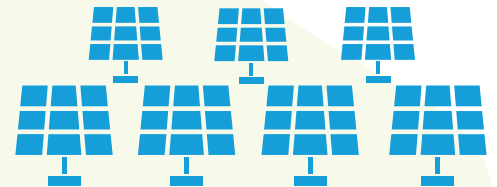


UN TERRITOIRE DÉJÀ EN ACTION



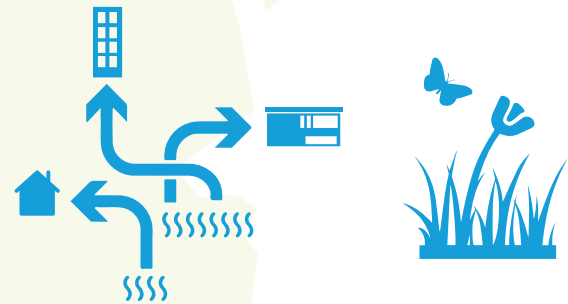
A l'automne 2020 les habitants et acteurs du territoire ont été invités à répondre à un questionnaire pour donner leur avis sur le Plan Climat et pour proposer des actions. 124 personnes y ont répondu et plus d'une quarantaine d'actions ont été proposées, principalement sur les thématiques de réduction des déchets, production locale, maîtrise des consommations énergétiques, protection de la biodiversité, consommation responsable...

La commune de Roisel a souhaité accompagner la transition énergétique en facilitant l'émergence d'un projet de production d'électricité photovoltaïque au sol sur la friche industrielle, à la sortie de la commune. 4 hectares ont ainsi été cédés à la SICAE pour l'installation d'une centrale photovoltaïque qui injectera l'électricité sur le réseau.



La ville de Ham a rénové 4 logements communaux, en privilégiant l'utilisation de matériaux nobles et innovants comme des produits en fibre de bois et l'installation de chaudières gaz condensation à haute performance énergétique. Trois bornes de recharge de véhicules électriques sont installées en centre-ville de Ham et plusieurs réflexions sont en cours concernant les énergies renouvelables, dont la création d'un réseau de chaleur.

La ville de Chaulnes s'est engagée dans une démarche de développement durable depuis quelques années, par la signature d'une « charte d'entretien des espaces publics », et poursuit ses actions, comme l'installation d'un chauffe-eau de 700 l équipé de panneaux photovoltaïques pour les vestiaires du stade. L'entretien des bâtiments communaux suit cette démarche : travaux d'isolation, optimisation du chauffage, réflexion sur la faisabilité d'un réseau de chaleur.



PROCHAINES ÉTAPES

Le PETR Cœur des Hauts-de-France accompagne les 3 Communautés de Communes dans l'élaboration de leur PCAET pour s'adapter d'ici 2050 et mettre en œuvre des actions, avec vous : entreprises, associations, habitants...

Vous êtes donc invités dès à présent à émettre vos suggestions par mail à pcaet@coeurdeshautsdefrance.fr et à participer à l'élaboration d'un Plan Climat qui vous ressemble, pour choisir le futur de votre territoire !

